

Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

Un Budget 2023 au service des Nantais et des Nantaises

Ce budget 2023 contribue à la réalisation du projet nantais.

- Il est marqué par le contexte économique international, avec la crise énergétique et l'inflation forte qui impacte nos dépenses (alimentation, énergie, carburants...)
- Il déploie les mesures prévues dans notre feuille de route : la Ville maintient son cap
- Il répond aux exigences du projet articulé autour de 2 axes : l'égalité et la transition écologique,
- Il tient compte des contraintes financières qui pèsent sur les collectivités,
- Notre stratégie financière est respectée, afin de financer un programme d'investissement de plus de 690 M€ sur le mandat

Ce budget 2023 est l'occasion de la 1ère présentation d'un « Budget Climat » et d'une première expérimentation d'un « Budget sensible au genre ».

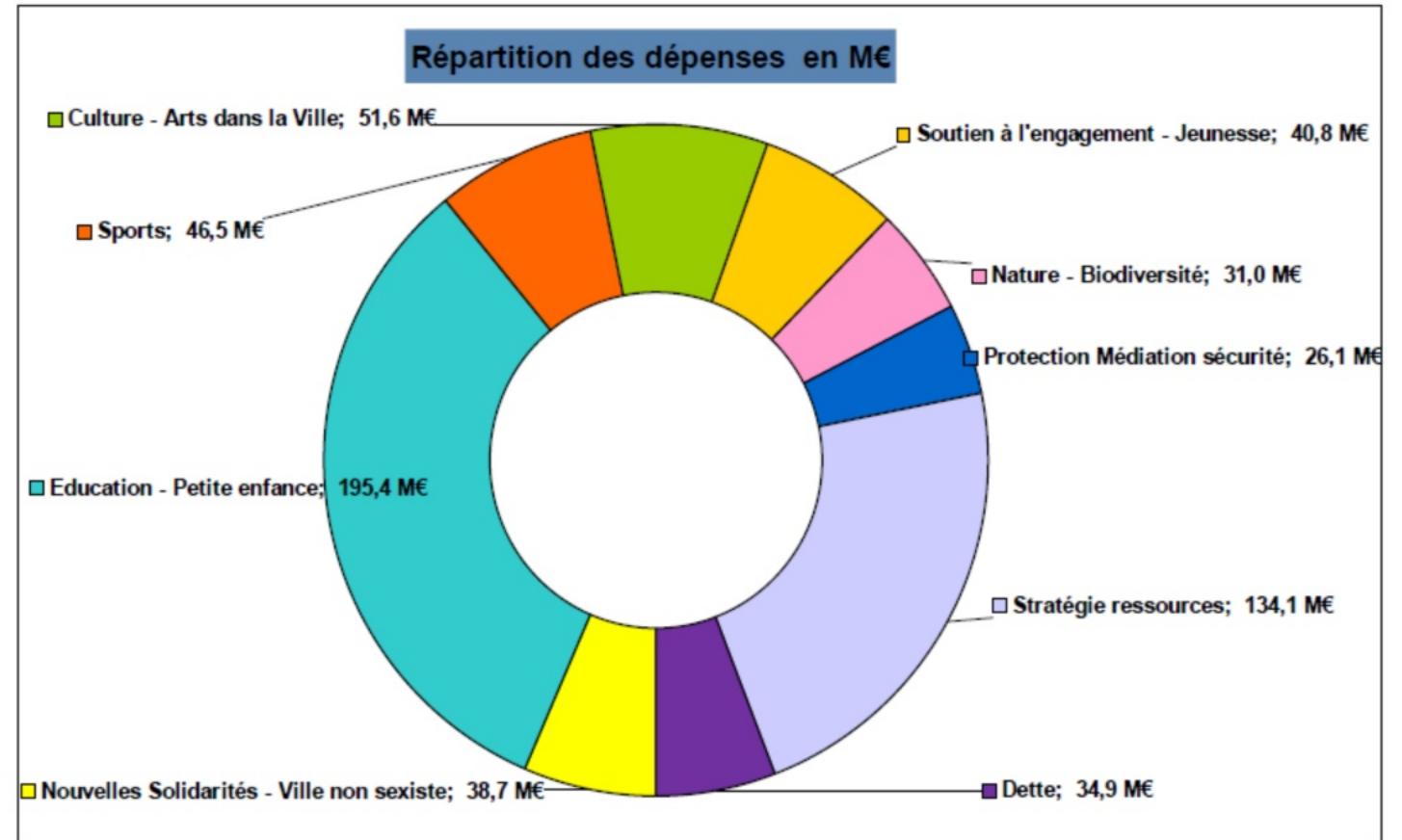
Ses
grands
principes

La mise en
oeuvre des
politiques
municipales

599,2 M€ de crédits inscrits

Le budget 2023 contribue à la réalisation du projet nantais :

- l'égalité
- la transition écologique
- le dialogue et la transparence
- les proximités
- l'innovation et l'expérimentation



* La « stratégie ressources » regroupe les moyens généraux, la relation aux usagers, la masse salariale des directions supports et autres dépenses non réparties dans les politiques publiques

Le budget 2023 préserve les équilibres financiers de la collectivité.

Il intègre :

- Une fiscalité stabilisée et l'application à compter de 2023 d'une majoration de la surtaxe de TH des résidences secondaires, portée à 60 %, pour inciter la remise de certains biens sur le marché locatif ou de la vente
- Un taux d'épargne brute de 8,7 %, qui respecte notre objectif d'un seuil plancher de 8% en fin de mandat
- Un recours raisonné à l'emprunt avec un accroissement de l'encours de dette de 48 M€ au stade du BP
- Un niveau d'investissement très soutenu : plus de 125 M€ (notamment sur le schéma directeur des écoles, les équipements de proximité, l'entretien durable du patrimoine...)
- Une maîtrise au plus juste de l'évolution des dépenses de fonctionnement, dans un contexte fortement inflationniste

Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

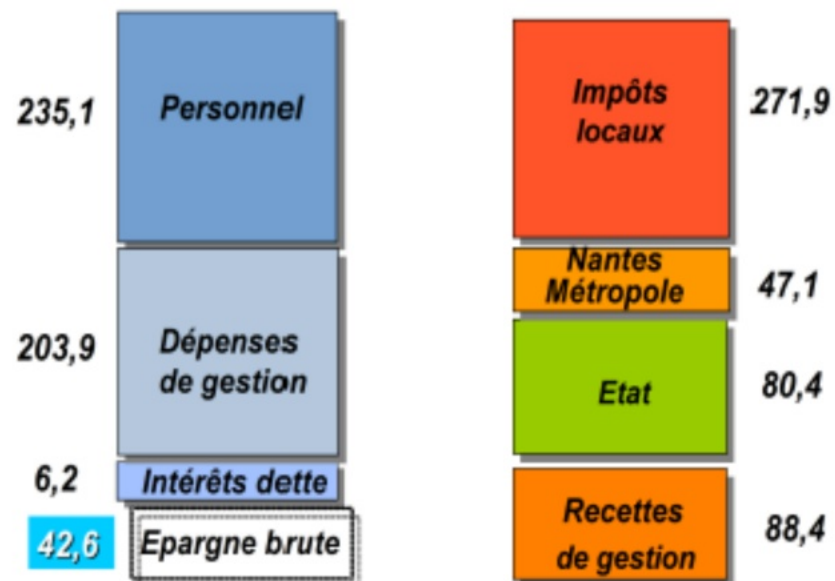
Le budget 2023 : 599,2 M€ de crédits inscrits

Avec 599,2 M€ de crédits inscrits, le budget 2023 :

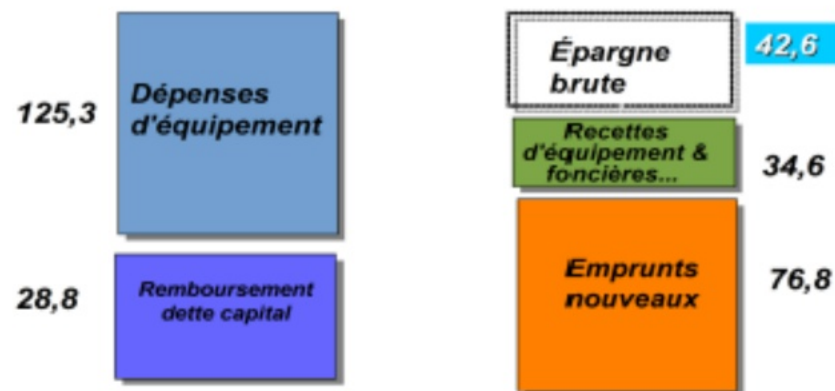
- permet la mise en œuvre du projet nantais et un fort investissement,
- garantit la qualité du service rendu aux Nantais,
- préserve les grands équilibres financiers de la collectivité sur le mandat.

Le budget 2023 affiche une épargne brute de 42,6 M€ et un taux d'épargne brute de 8,7%.

Fonctionnement : 445,1 M€



Investissement : 154,1 M€



Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

Les recettes de fonctionnement : 487,8 M€

En progression de 5,4 % (+25,2 M€)

- Une revalorisation des valeurs locatives élevée (IPCH 2022) et une stabilité des taux de fiscalité
- Une intervention renforcée de Nantes Métropole
- Des dotations d'État en légère hausse
- Une hausse modérée des autres recettes.

**Impôts
Locaux :
271,9 M€**

**Dotations :
127,5 M€**

**Autres
recettes :
88,4 M€**

Produit fiscal : 271,9 M€ en hausse de 7,4 % par rapport aux sommes perçues en 2022

Cette prévision comprend :

- Une stabilisation du taux de TFB
- Une actualisation des valeurs locatives de 7% sur les locaux d'habitation et locaux industriels et de 1% sur les locaux professionnels
- Une variation physique des bases liée à la vitalité de notre territoire : 1,1 %

	produit fiscal 2022	produit fiscal 2023 prévisionnel	% évolution
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	5 312 729	5 684 620	7,0%
Majoration sur les résidences secondaires	790 553	2 537 676	221,0%
Taxe foncière sur le bâti	194 620 020	207 516 284	6,6%
compensation TFB perte de TH	52 178 048	55 753 959	6,9%
Sous total Taxe foncière	246 798 068	263 270 243	6,7%
Taxe foncière sur le non bâti	421 904	451 437	7,0%
TOTAL	253 323 254	271 943 976	7,4%

Taux
proposés

Taux d'imposition proposés pour 2023

Taux de fiscalité inchangés :

- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires: 24,04%
- Taxe Foncière sur le Bâti: 46,34%
- Taxe Foncière non Bâti: 62,48%

Dotations : 127,5 M€

- Dotations et compensations de l'Etat : 80,4 M€

En 2023, une évolution de 3,3 % :

- avec l'augmentation de la dotation forfaitaire (+1 M€),
- de la DSU (+0,5 M€)
- et de la compensation des exonérations de TF (+1 M€)

La DGF prévue à +2,2 % grâce au dynamisme démographique

- Dotations de Nantes Métropole : 47,1 M€

Le nouveau Pacte financier métropolitain de solidarité :

- Dotation de Solidarité Communautaire : 15,9 M€ (+4,6%)
- Attribution de compensation : 29 M€ (+0,5 %)
- Remboursement des frais financiers de la dette transférée : 35 K€
- Autres participations et fonds de concours * : 2,13 M€ (+7,9 %)

* dont le « fonds Piscines » pour 1,52 M€

Autres recettes : 88,4 M€

- Ressources tarifaires : 32,3 M€ (+2 M€)
Les tarifs ont une variation très mesurée et inférieure à l'inflation
- Autres impôts et taxes : 30,6 M€ (+0,2 M€)
dont 24 M€ de droits de mutation
- Diverses participations : 18,2 M€ (-0,3 M€)
dont 7,4 M€ de la CAF au titre du contrat Enfance Jeunesse et 7,8 M€ pour la prestation de multi-accueil petite enfance
- Autres recettes : 7,2 M€ (-1,1 M€)

Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

Dépenses de fonctionnement : 445,1 M€

En 2023, les dépenses de fonctionnement évoluent de 8,2% :

- Pour la masse salariale, l'évolution est de 10,4% à la Ville ; la subvention au CCAS (+9,1%) augmente également avec notamment +3 M€ de masse salariale

- Pour les dépenses de gestion, l'évolution est de 5,3 % sous l'effet de l'inflation

- Pour les frais financiers, l'inscription est en hausse à 6,15 M€ (+1,54 M€) pour tenir compte de la forte remontée des taux d'intérêts liée à l'inflation

Les dépenses de fonctionnement porteront les grandes priorités du mandat autour d'une action sociale renouvelée et de la transition écologique

Dépenses de Personnel
235,1 M€

Dépenses de gestion
203,9 M€

Dont subventions
77,1 M€

Frais financiers
6,2 M€

Dépenses de personnel : 235,1 M€

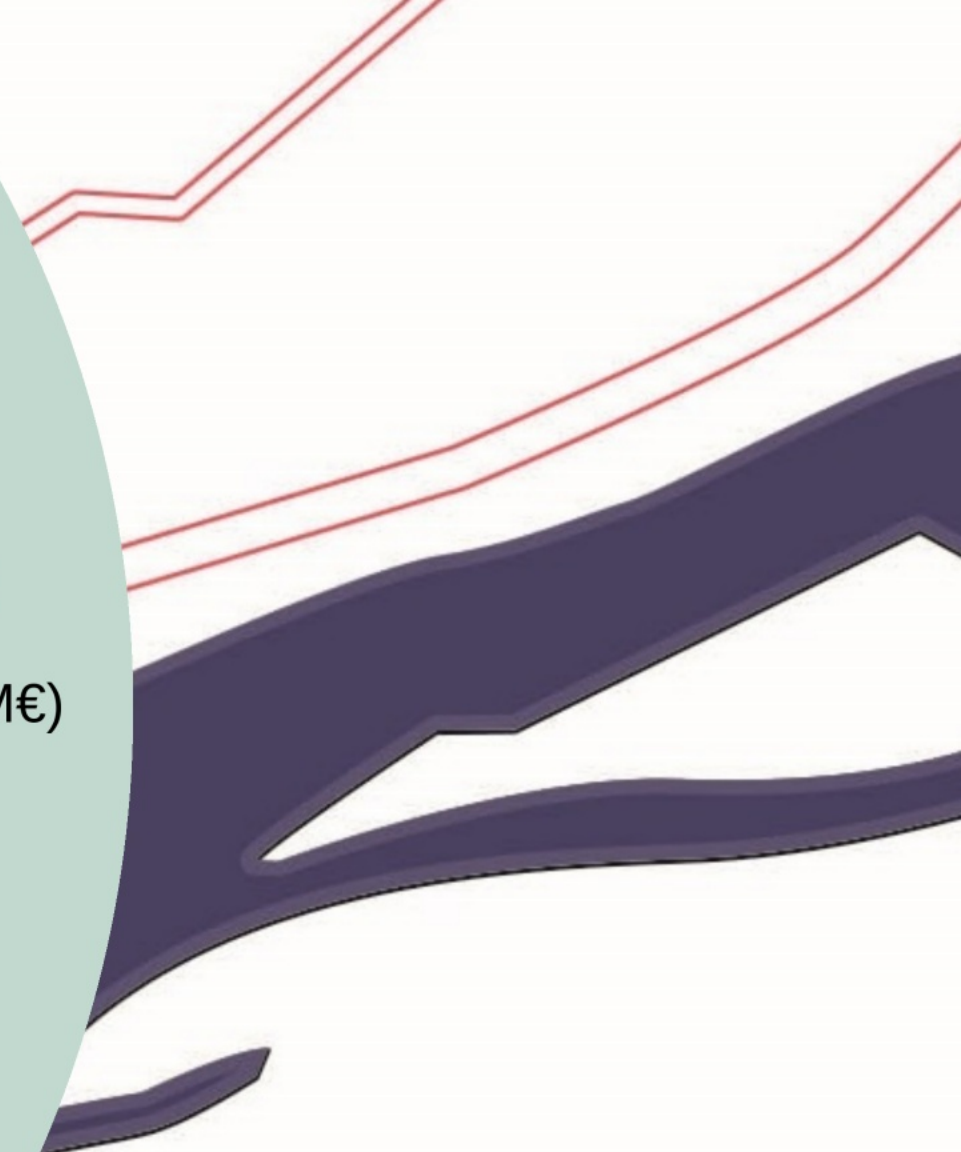
Une évolution de +10,4 % :

- effet GVT : +0,8 %, revalorisation du SMIC et refonte des grilles de catégorie C : +0,1 % (+0,8 % sur les temporaires),
- hausse point indice : +3 % (+2,5 % sur les temporaires)
- révision du régime indemnitaire : +1,6 % (+6,6 % sur les temporaires)
- des créations de postes et évolutions organisationnelles ont été nécessaires pour répondre aux besoins des nantais : écoles, police municipale, parcs et jardins... en 2022. Ils impactent 2023 en année pleine et de nouvelles créations de postes sont prévues en 2023.

Ce total comprend 52,8 M€ au titre du remboursement à Nantes Métropole des frais de personnel mutualisé.

Dépenses de gestion : 203,9 M€

- Les services délégués et grands contrats : 36,3 M€ (+9,7%)
- Les charges liées à la structure patrimoniale : 22 M€ (+3,3 M€)
- Les moyens des services publics : 23,7 M€ (+1,1 M€)
- Les charges de production des services publics : 34 M€ (stables)



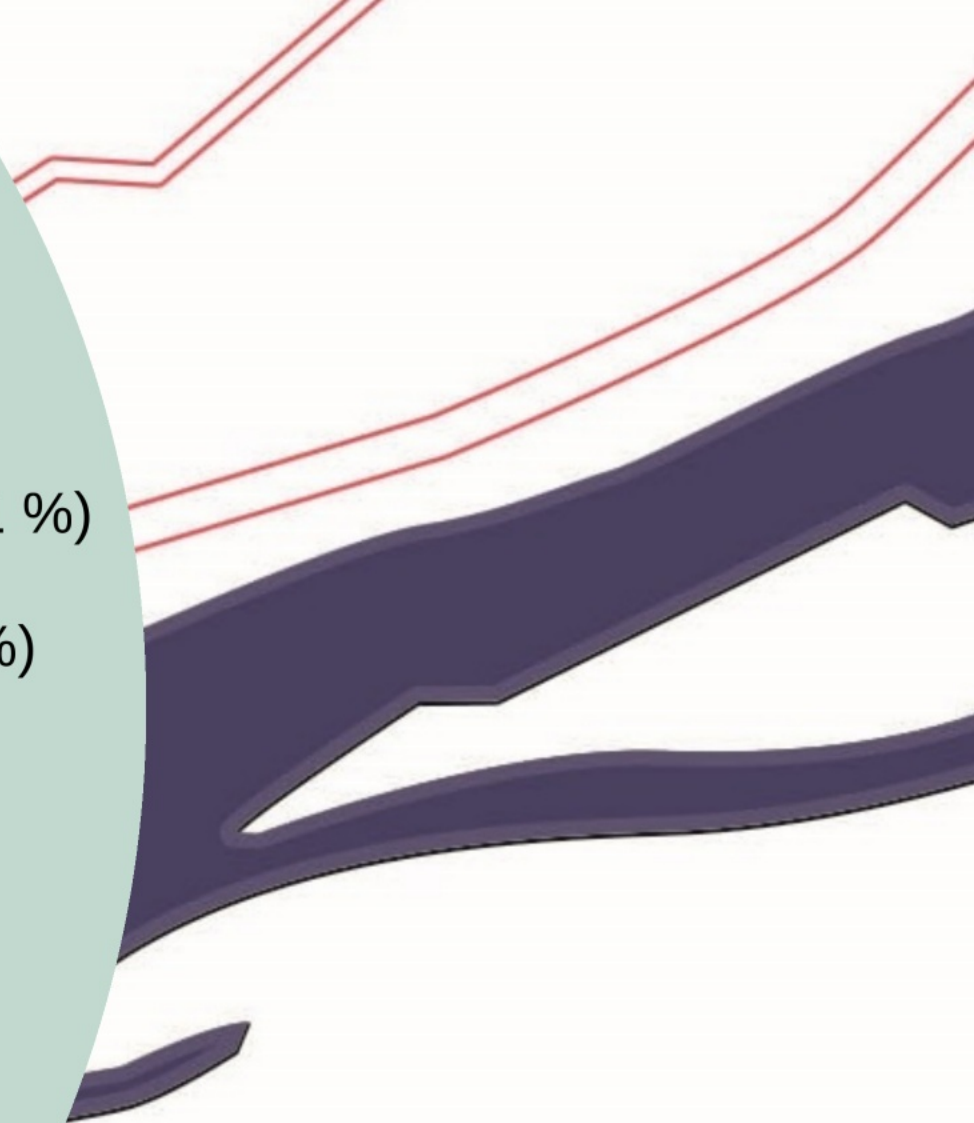
Subventions : 77,1 M€

soit 17,3 % des dépenses de fonctionnement

- Subvention d'équilibre au CCAS : 30,6 M€ (+2,5 M€, +9,1 %)
- Subventions au secteur associatif : 39,3 M€ (-0,6 M€, -2%)
- Autres subventions : 2,9 M€ (stables)

Contributions obligatoires : 7,6 M€ (+10%)

- essentiellement les OGEC : 6,3 M€



Frais financiers : 6,2 M€



Des frais financiers optimisés,
mais en hausse de 1,54 M€ avec :

- une dette sécurisée qui affiche un taux moyen relativement faible au 01/01/2023 : 1,62 % (*mais doublé : 0,85 % en 2022*)
- une gestion active de la dette en cohérence avec le contexte de taux, en nette hausse depuis l'été 2022

Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

Budget d'investissement : 154,1 M€

- remboursement de dette : 28,8 M€
- dépenses d'équipement : 125,3 M€

Les dépenses d'équipement correspondent aux dépenses réelles d'investissement à l'exclusion du remboursement du capital de la dette 125,3 M€, soit 387 € par habitant

125,3 M€
au service
des
politiques
publiques

dont
20 M€
pour
l'entretien
durable

Recettes
34,6 M€

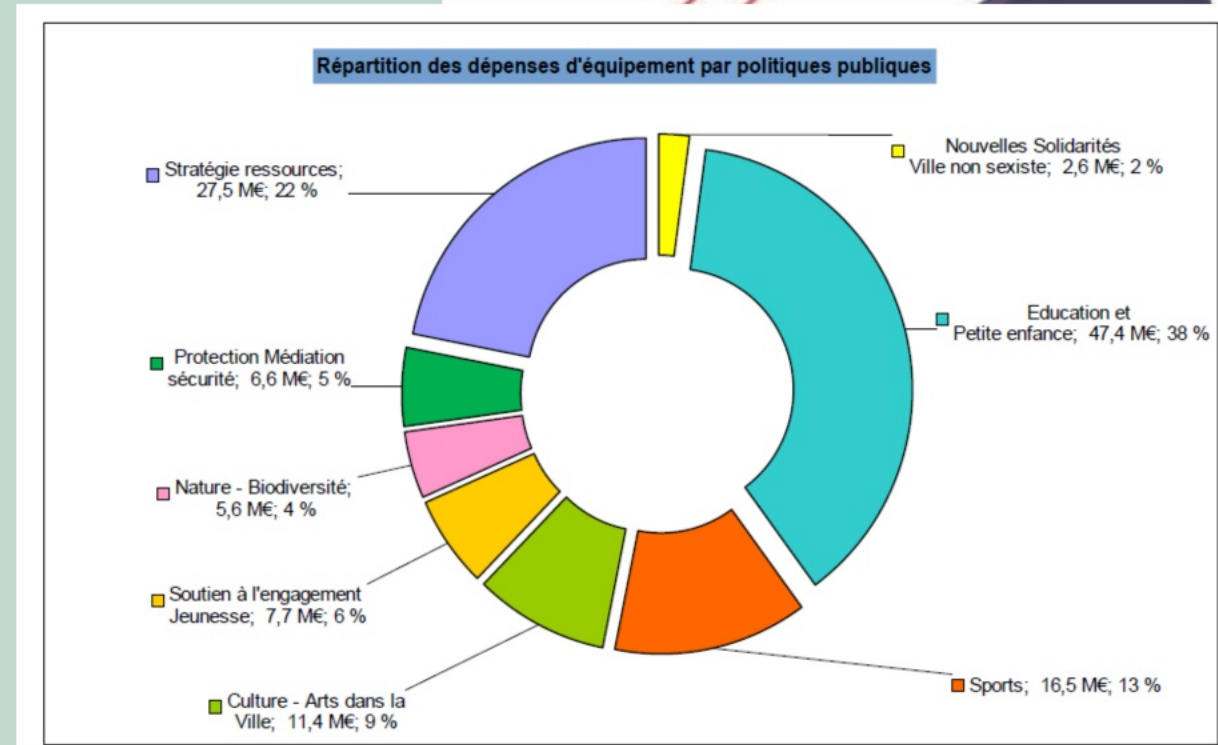
Emprunt
nouveaux
76,8 M€

125,3 M€ pour les politiques publiques (+7,5% // investissements réalisés en 2022)

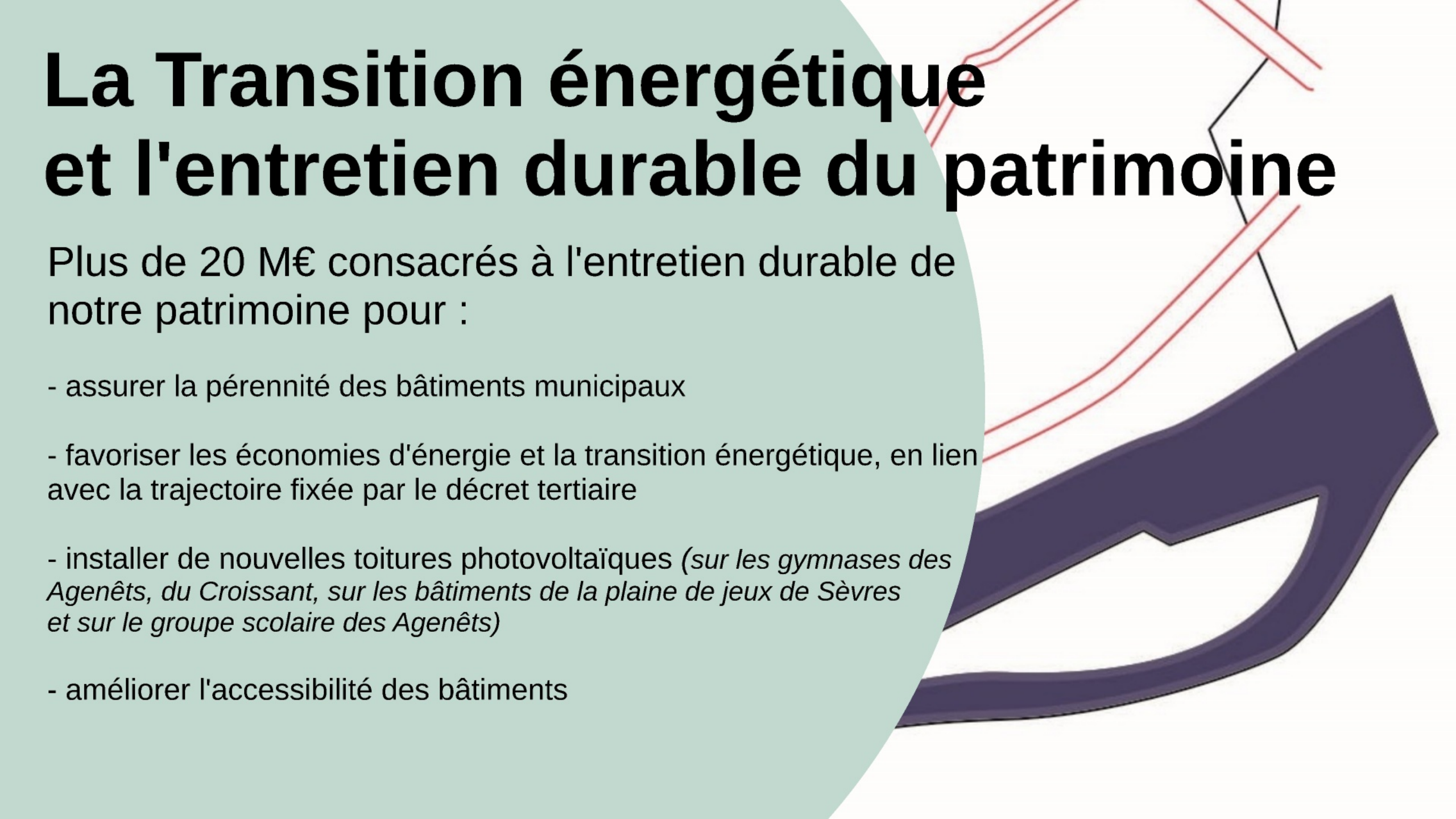
La Ville assure le financement d'une politique d'investissement ambitieuse au service de notre territoire et mobilisée autour des questions d'urgence sociale et de transition écologique.

Parmi les projets financés en 2023 on trouvera notamment :

- 44,7 M€ pour l'éducation et le schéma directeur des écoles
- 16,5 M€ pour les sports
- 6,6 M€ pour le secteur culturel
- 4,9 M€ pour le patrimoine
- 7,9 M€ pour la vie associative
- 6,2 M€ pour la sécurité et 3 M€ pour la relation aux usagers
- 5,6 M€ pour les espaces verts, la biodiversité et la nature en ville



La Transition énergétique et l'entretien durable du patrimoine



Plus de 20 M€ consacrés à l'entretien durable de notre patrimoine pour :

- assurer la pérennité des bâtiments municipaux
- favoriser les économies d'énergie et la transition énergétique, en lien avec la trajectoire fixée par le décret tertiaire
- installer de nouvelles toitures photovoltaïques (*sur les gymnases des Agenêts, du Croissant, sur les bâtiments de la plaine de jeux de Sèvres et sur le groupe scolaire des Agenêts*)
- améliorer l'accessibilité des bâtiments

Recettes d'équipement : 34,6 M€

- Fonds de compensation de la TVA : 15,6 M€
- Produit des cessions foncières : 0,2 M€
- Autres recettes d'équipement (subventions attendues des principaux partenaires, hors Métropole) : 18,2 M€
- Participation de Nantes Métropole aux travaux de la Manufacture pour les services communs et à l'aménagement d'un nouveau terrain d'insertion temporaire des Roms au titre du 1 % Mise à l'abri : 2 M€
- Remboursement des emprunts transférés NM : 0,215 M€



Financement de l'investissement

Mode de financement prévisionnel des investissements en 2023	Part de la ressource en M€	Part de la ressource en %
Autofinancement (1)	14,1	11,24 %
Recettes d'investissement	34,3	27,41 %
Emprunts	76,8	61,35 %
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	125,3	100,00 %

(1) la notion d'autofinancement est égale à l'épargne brute - remboursement du capital de la dette + remboursement du capital de la dette par NM + recours à l'excédent

- La Ville finance 38,7 % de ses investissements (125,3 M€) par ses ressources propres d'investissement : 11,2 % par son autofinancement net et 27,4 % par ses recettes d'investissement.
- Le recours à l'emprunt (76,8 M€ au BP 2023) couvre 61,3 % du besoin de financement.



La dette

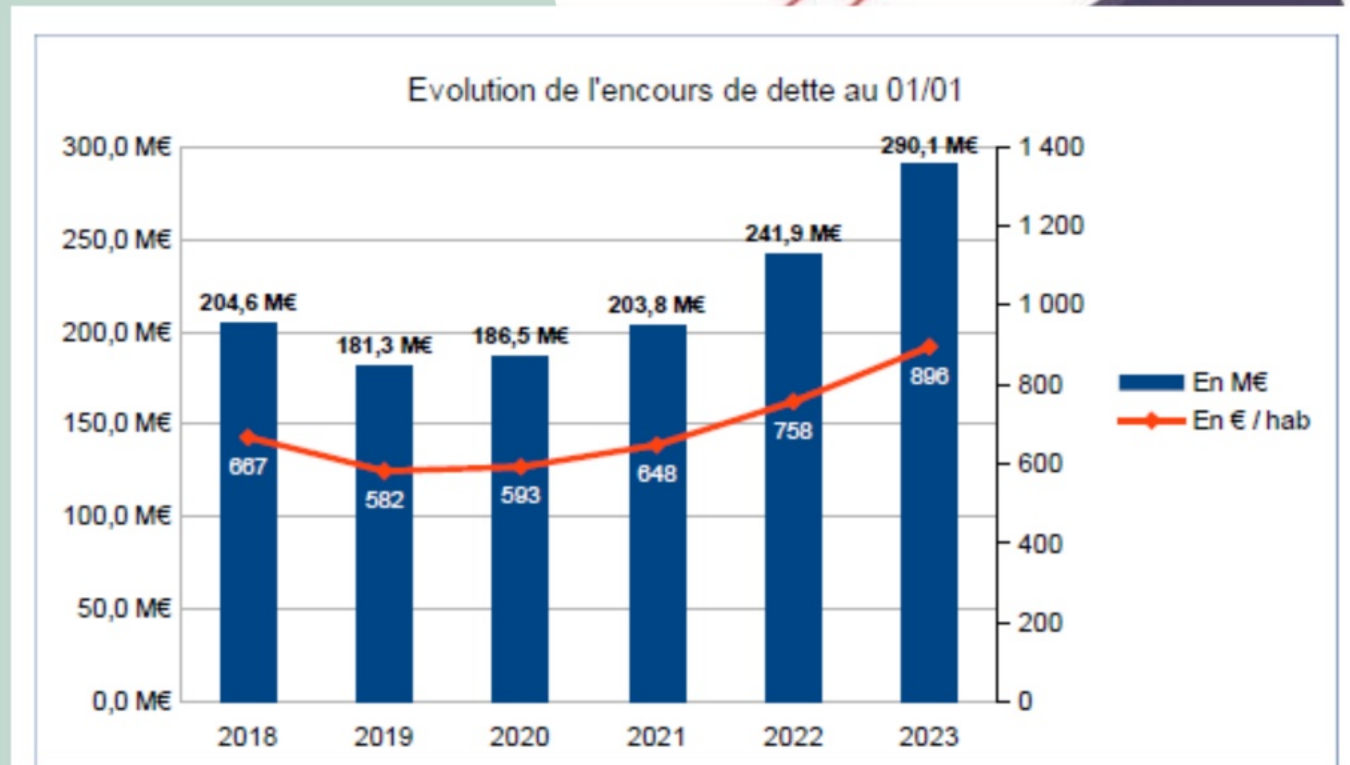
Encours de la dette au 1er janvier 2023 : 290,1 M€

La dette par habitant au 1/01/2023 est de 896 €, soit un montant inférieur à la moyenne des villes de + 100 000 habitants (1106 €/hab)

La capacité de désendettement :

Elle exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette de la Ville si la totalité de l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré. Mesurée en année, elle est égale au rapport entre l'encours de dette et l'épargne.

6,3 ans au BP 2023



Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

BUDGET CLIMAT

Le premier budget "vert" en 2023

Qu'est ce qu'un "budget de Transition écologique" :

La démarche et méthodologie d'un "budget de Transition écologique" :

Dans le cadre de l'animation du marqueur transition écologique et du label "Climat-Air-Energie" de l'ADEME, Nantes s'engage dans une démarche d'évaluation de l'impact de son budget sur la transition écologique, avec une 1ère mise en œuvre dans le cadre du vote du budget 2023. Il s'agit d'identifier et de faire ressortir les dépenses favorables ou défavorables aux enjeux écologiques.

Cet indicateur doit permettre in fine d'aligner les engagements budgétaires sur les enjeux de la transition écologique déclinés dans le référentiel nantais.

Parmi les démarches de « budgétisation écologique » déjà expérimentées par l'État et plusieurs grandes collectivités, la méthodologie mise au point avec l'appui du **think tank I4CE** (Institute for Climate Economics) est privilégiée pour guider le projet nantais, notamment pour aborder le sujet sous l'angle du Climat dans un premier temps.

L'avantage de cette méthode est de proposer **un cadre commun d'évaluation** et des outils concrets et adaptés au budget de la Métropole, ce qui n'exclut pas une part d'appropriation et de développement de pratiques propres à chaque collectivité.

Pour 2023, seront abordés les enjeux d'atténuation (lutte contre le changement climatique) et d'adaptation (qui visent à réduire la vulnérabilité du territoire)

Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG

Le Budget sensible au genre (BSG)

Une première expérimentation en 2023

Budget primitif 2023

Conseil municipal du 3 février 2023



Un budget
reflet de la
mise en
oeuvre des
politiques
municipales

Stratégie
financière

Recettes

Dépenses

Investisse
ments

1er
Budget
vert en
2023

1ère
expérimen
tation
d'un BSG